

SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Lundi 5 mars 2018
HEURE : 8 h 45
LIEU : Salle des comités, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Vicki May Hamm, préfète suppléante, Magog
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Lisette Maillé, Austin
Martin Primeau, Canton de Hatley

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Alexandra Roy, coordonnatrice de projets

Était absent : Patrick Leblond, Stukely-Sud

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
 - *Renonciation aux formalités de l'avis de convocation*
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 7 février 2018
4. Affaires découlant du procès-verbal du 7 février 2018
5. **ÉVALUATION**
 - ◆ Rapport sur la tenue à jour des rôles
6. **AMÉNAGEMENT**
 - ◆ Rapport d'activités
 - ◆ Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux :
 - Magog, règl. 2635-2017
 - Potton, règl. 2001-292-J
7. **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - ◆ Rapport d'activités
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - ◆ Sécurité incendie
 - Rapport d'activités
 - Délégation de compétence / Centrale 911
 - ◆ Protection policière - SQ
 - Rapport d'activités
 - ◆ Patrouille nautique
 - Embauche des patrouilleurs / saison 2018
 - Conditions de travail des patrouilleurs nautiques
 - Application de la Loi sur les contraventions
9. **ADMINISTRATION**
 - ◆ Comptes à payer
 - ◆ Bail / Fémessor
 - ◆ Logiciel de comptabilité / Renouvellement de contrat Infotech
 - ◆ Destruction de documents
 - ◆ Correspondance
 - ◆ Ateliers de travail
 - ◆ Communications
 - ◆ Divers

- 10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
- ◆ Dossiers économiques
 - Volet tourisme*
 - Rapport d'activités
 - Volet économique*
 - Rapport d'activités
 - Recommandations du CIC / Entérinement
 - Services Québec / Entente Soutien au travail autonome (STA) 2018-2019
 - ◆ Dossiers culturels
 - Rapport d'activités
 - ◆ Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
 - Rapport d'activités
 - ◆ Transport collectif
 - Rapport d'activités
 - Politique d'utilisation des services de transport en commun adapté et collectif
 - ◆ Développement social
 - Rapport d'activités
- 11. AFFAIRES NOUVELLES**
- ◆ Connectivité / Internet haut débit
 - ◆ Séance spéciale du comité administratif
 - ◆ Prochaine séance du comité administratif
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

Les membres présents renoncent aux formalités de l'avis de convocation prévues au Code municipal. Le conseiller Patrick Leblond a également renoncé à l'avis de convocation par écrit, lequel document est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

99-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2018

100-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
ET RÉSOLU**

Que le procès-verbal de la séance du 7 février 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2018

Aucun autre item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluateur Jean-Pierre Cadrin dépose et présente le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation pour le mois de février 2018. Il note que l'utilisation du nouveau service de prise de rendez-vous en ligne fonctionne bien, et que le taux de réponse dépasse les 40 %.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le coordonnateur à l'aménagement du territoire, Hughes Ménard, présente le rapport d'activités. La MRC a récemment rencontré les représentants du ministère de la Faune et des Ressources naturelles pour discuter des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM). La question de l'inclusion des zones de conservation sera notamment étudiée par le ministère. Il est convenu de demander au gouvernement de prolonger le moratoire octroyé à la MRC, afin de nous permettre de terminer la démarche entamée en novembre dernier. M. Ménard rappelle qu'un processus de consultation est prévu par le MRNF et que tous les propriétaires de claim minier seront avisés des nouvelles dispositions touchant les TIAM.

La MRC a reçu l'avis du ministre concernant le RCI 14-17. Une rencontre d'échange avec les représentants des ministères concernés a eu lieu, puis quelques petites modifications seront apportées au projet de règlement qui sera déposé lors de la prochaine séance du conseil.

M. Ménard rappelle que la MRC a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de nouvelles orthophotos. Quatre compagnies ont téléchargé le document disponible sur SEAO. Une proposition quant au fournisseur de services sera présentée lors du conseil du mois de mars.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL MAGOG

Règlement 2635-2017

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2635-2017 de la Ville de Magog, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 2368-2010;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

101-18

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2635-2017 de la Ville de Magog puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL CANTON DE POTTON

Règlement 2001-292-J

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2001-292-J de la municipalité du Canton de Potton, modifiant le règlement de lotissement portant le numéro 2001-292;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2001-292-J de la municipalité du Canton de Potton puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Alexandra Roy présente le rapport d'activités. Elle mentionne avoir contacté trois laboratoires pour obtenir des offres de services pour la campagne d'échantillonnage 2018. Le fournisseur d'arbustes destinés au reboisement des bandes riveraines a aussi été contacté. Les espèces offertes cette année sont :

- Myrique baumier
- Saule arbustif
- Sureau du Canada
- Spirée à larges feuilles

Les informations ont été transmises aux municipalités la semaine dernière.

Mme Roy mentionne que le projet de recherche sur les puits situés en zone inondable est amorcé, en collaboration avec des étudiants en médecine et le CIUSSS. Les municipalités concernées ont été invitées à diffuser un message d'information dans leurs bulletins municipaux.

La conseillère Lisette Maillé explique que le gouvernement du Québec a récemment modifié certaines dispositions du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), mais que les distances séparatrices entre les puits de forage et les lieux de prélèvement d'eau potable n'ont toujours pas été révisées à la hausse, tel que souhaité par le comité de pilotage.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le conseiller Martin Primeau se joint à la rencontre.

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier mentionne que la préparation du bilan annuel de mise en œuvre des services incendie avance rondement. Certains services n'ont toujours pas transmis la totalité des informations requises.

Délégation de compétence / Centrale 911

Le secrétaire-trésorier rappelle que la MRC élaborera un projet d'entente pour la desserte en services 911, conformément aux recommandations du comité incendie. La Ville de Magog sera contactée pour discuter de la possibilité de prévoir une seule entente, couvrant tout le territoire de la MRC. Une entente de délégation de compétence sera aussi nécessaire, afin de permettre à la MRC de signer l'entente de services. Les membres conviennent de prévoir une 3^e ligne afin de desservir plus adéquatement le territoire, soit une ligne pour le côté est, une pour la ville centre et une troisième ligne pour le côté ouest. Les coûts seront divisés au prorata des appels reçus.

PROTECTION POLICIÈRE – SQ

Rapport d'activités

Les membres du comité se sont réunis le 21 février dernier. Ils ont notamment rencontré le représentant du poste de la SQ, qui a présenté les rôles et responsabilités du comité.

PATROUILLE NAUTIQUE

Embauche des patrouilleurs / saison 2018

Le secrétaire-trésorier explique que les entrevues ont lieu cet après-midi. Des recommandations pour l'embauche des patrouilleurs pour la saison 2018 seront donc présentées lors de la prochaine rencontre du c.a.

Conditions de travail des patrouilleurs nautiques

Le secrétaire-trésorier rappelle que le salaire des employés de la MRC a été indexé le 1^{er} janvier dernier. Il est donc convenu d'appliquer le même taux au salaire des patrouilleurs.

103-18

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM ET RÉSOLU

Que les conditions de travail des patrouilleurs nautiques pour la saison 2018 soient fixées de la façon suivante (indexation 1,4 %) :

<u>Années d'expérience</u>		<u>Tarif horaire 2018</u>
1 an	Patrouilleur nautique	17,15 \$
2 ans	Patrouilleur nautique	18,30 \$
3 ans	Patrouilleur nautique	19,50 \$

Les autres conditions sont celles prévues à la *Loi sur les normes du travail* et autres lois applicables.

ADOPTÉ

Application de la Loi sur les contraventions

Le point est reporté à la prochaine rencontre, lorsque les noms des patrouilleurs embauchés pour la saison 2018 seront connus.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 7 février 2018 au 5 mars 2018. Puis, le secrétaire-trésorier soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

104-18

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM ET RÉSOLU

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de représentation	4 385,92 \$
Ville de Magog	625,00 \$
Cogeco Connexion inc.	674,11 \$
Économie Estrie	500,00 \$
Xerox Canada ltée	132,48 \$
GSC Communications Inc	103,48 \$
Ordre des Ingénieurs Forestiers du	665,11 \$
Monty Sylvestre	1 105,80 \$

MRC Brôme-Missisquoi	82,56 \$
La Tribune	488,64 \$
AGRCQ (association gestionnaires)	517,39 \$
Comma Imagination	508,77 \$
Webtel	4 311,56 \$
Taxi Magog Orford inc.	3 300,92 \$
Les promenades de l'Estrie Inc	8 219,76 \$
Visa Desjardins	620,82 \$
S.E.C. Aires de service Québec	5 892,47 \$
Central Taxi	4 158,58 \$
Fédération Québécoise Municipalités	120,03 \$
Taxi Magog Orford inc.	3 306,35 \$
Boost Affaires inc.	1 034,78 \$
Bell Mobilité	221,62 \$
Câble Axion Digitel inc.	241,53 \$
Bell Mobilité Inc.	22,95 \$
Ville de Magog	3 690,66 \$
Câble Axion Digitel inc.	30,71 \$
Construction Guy Tremblay-Labrie	4 041,37 \$
Les promenades de l'Estrie Inc	9 313,73 \$
Taxi Magog Orford inc.	3 066,25 \$
Rogers Sans-fil Inc.	5,75 \$
Chambre de commerce d'industrie	97,73 \$
Taxi Magog Orford inc.	651,41 \$
Bell Canada	655,64 \$
Amélie Pomerleau	8 000,00 \$
Louise Abbott	7 000,00 \$
Société Correspondances d'Eastman	10 000,00 \$
Radar-Alarm Inc.	132,17 \$
Monty Sylvestre	879,30 \$
La Tribune	488,64 \$
Gilles Labonté Inc	99,84 \$
Munic St-Étienne-de-Bolton	240,00 \$
Novicom 2000 Inc	91,92 \$
Entretien Sublime	2 309,01 \$
GSC Communications Inc	466,23 \$
ADGMRCQ	459,90 \$
Webtel	941,65 \$
Transdev Québec Inc	1 055,54 \$
Icom Communications	390,92 \$
Dany Christine Girard	743,76 \$
Estrimont Suites & Spa	1 057,54 \$
Létourneau marine.com	639,56 \$
9236-2714 Québec inc.	399,19 \$
Camille Millette	500,00 \$
Vélo Québec Association	4 228,78 \$
Lavacom Distribution	11,44 \$
IGA Extra Gazaille	94,04 \$
ADDERE service conseil en	855,70 \$
Lacosta Communication	7 588,35 \$
Communication Plus	305,82 \$
Taxi Magog Orford inc.	3 336,01 \$
Transport au foyer	2 011,44 \$
LANEC	344,24 \$
MÉGABURO	506,20 \$
Archives Lanaudière	700,00 \$
Icimédias	1 351,18 \$
Canevabec	3 196,31 \$
Média Spec	497,84 \$
Stantec Consulting Ltd	1 960,78 \$
Café Vittoria Distribution	133,50 \$
LANEC	574,88 \$
Total	126 385,56 \$

ADOPTÉ



Société d'habitation

(au 5 mars 2018)

PAD

33 729,46 \$

PRR

12 000,00 \$

Pierre Laliberté

2 699,33 \$

BAIL / FEMMESSOR

Considérant que le bail de location d'espaces à bureau convenu entre la MRC de Memphrémagog et l'organisme Femmessor vient à échéance et que l'organisme a confirmé son intention de renouveler pour un terme fixe;

105-18 IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM ET RÉSOLU

D'autoriser le renouvellement du bail de location pour deux espaces à bureaux situés dans l'aile du développement économique de la MRC de Memphrémagog, tel que convenu entre la MRC et Femmessor, en indexant les frais de location de 1,4 %.

ADOPTÉ

LOGICIEL DE COMPTABILITÉ / RENOUELEMENT DE CONTRAT INFOTECH

Considérant que le contrat de services convenu entre la MRC et la firme Infotech pour l'utilisation du logiciel de comptabilité vient à échéance;

Considérant que la MRC se montre satisfaite du logiciel et souhaite continuer à l'utiliser au cours des prochaines années;

106-18 IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

D'autoriser le renouvellement du contrat convenu entre la MRC et Infotech pour un montant total de 10 815 \$ plus taxes, et ce, pour une période de trois ans.

ADOPTÉ

DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des documents à détruire, préparée par les archivistes et révisée par la secrétaire-trésorière adjointe. Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

107-18 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU ET RÉSOLU

D'autoriser la destruction des documents inscrits à la liste datée du 12 février 2018.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Demandes d'appui

- Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est (2018-052) : Demande au gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur la taxe de vente du Québec*
- MRC des Appalaches (CM-2018-02-8071) : Pôles régionaux d'innovation

Les membres du comité suggèrent que ces demandes d'appui soient soumises pour appréciation lors de la prochaine séance du conseil, puis ils conviennent de ce qui suit :

Considérant que le gouvernement a abrogé, en novembre 2017, l'article 80.1.1 de la Loi sur la taxe de vente du Québec et qu'une municipalité et une Régie intermunicipale doivent désormais payer la TVQ lorsqu'il y a une transaction impliquant ces deux parties;

Considérant qu'en vertu de cette loi, une municipalité et une Régie intermunicipale ont le droit de réclamer seulement 50% de la taxe de vente payée sur leurs achats et leurs acquisitions;

Considérant que le gouvernement du Québec, via le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et le ministère de la Sécurité publique (MSP), favorise et encourage le regroupement, notamment des services de sécurité incendie, sous forme de Régie intermunicipale afin d'atteindre des objectifs d'efficacité lors des interventions et de réduction des coûts d'exploitation;

Considérant que le résultat d'une taxation sur les transactions entre municipalité et/ou Régie intermunicipale est d'augmenter le coût des véhicules transférés, le fardeau de la dette et les coûts d'exploitation lors de fusion et/ou de la création d'une régie intermunicipale;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

108-18

D'appuyer la résolution 2018-052 adoptée par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est le 19 février dernier;

De demander au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur la taxe de vente du Québec afin que les transactions entre municipalité et/ou régie intermunicipale lors de la mise en commun, de transfert et de l'achat de matériel roulant ou équipement dans le but de procéder à un regroupement ou à la formation d'une régie intermunicipale soient exempts de taxation;

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, à M. Carlos J. Leitão, ministre des Finances, à M. Jacques Demers, président de la FQM, et à la MRC de Coaticook.

ADOPTÉ

Résolutions

Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley (2018-02-751) : Consultation sur la fourniture par la MRC d'un service d'ingénieur

MRC Pontiac (CM 2018-02-07) : Appui aux MRC - Regroupement des transports adapté et collectif ruraux de l'Outaouais" (RTACRO)

Divers

Conseil Sport Loisir de l'Estrie : Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales – Aide financière de 4 130 \$ pour le projet *Plaisirs d'hiver 2018*

Fleurons du Québec : Invitation à participer au Programme de classification horticole

Ministère de la Sécurité publique : Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires – premier versement 6 500 \$.

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants :

15h00 à 15h30	Vulnérabilité des puits situés en zone inondable (projet de recherche)
15h30 à 16h00	Bilan des activités, Tourisme Memphrémagog (à confirmer)
16h00 à 16h30	Connectivité et internet haut débit
16h30 à 16h45	c.a. spécial
17h45 à 18h00	Remise des bourses MRC – CALQ (Entente territoriale)

COMMUNICATIONS

La conseillère en communication, Louise Champoux, dépose et présente le plan de communication pour la prochaine année. Certaines activités sont déjà entamées, tandis que d'autres s'échelonneront au cours des prochains mois.

Le secrétaire-trésorier la remercie pour l'excellent travail effectué au cours du mois de février, alors que cinq événements étaient organisés.

DIVERS

Le secrétaire-trésorier rappelle qu'une formation offerte par la FQM et destinée aux nouveaux élus a eu lieu samedi dernier, à la MRC.

La responsable des finances, Sylvie Camiré, informe les membres que les vérificateurs de Raymond Chabot seront à la MRC cette semaine et que les montants des surplus par partie seront connus d'ici la fin du mois de mars.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier mentionne que l'embauche d'un nouveau directeur général chez Tourisme Memphrémagog est maintenant officielle. Il est convenu de rencontrer ce dernier, en compagnie du président du conseil d'administration et des deux représentants de la MRC, Mme Hamm et M. Marcoux, afin de faire le point sur les activités 2017 et les priorités 2018 de l'organisme.

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

Le directeur du développement économique, Jean Hogue, distribue et présente le rapport d'activités. Il explique que, suite à une rencontre des différents partenaires estriens, il a été convenu de déposer un projet de pôle régional d'innovation. L'organisme Économie Estrie serait le porteur de projet.

Malgré une légère baisse des inscriptions comparativement à l'année passée, le rendez-vous du financement 2018 a connu un franc succès. Ayant près d'une dizaine de partenaires financiers de plus, les plages pour les rendez-vous ont été largement comblées.

M. Hogue explique qu'il reste des sommes dans l'enveloppe budgétaire du MIDI pour la réalisation de projets touchant l'intégration des immigrants en région. Mentorat Estrie, qui accompagne les immigrants en les jumelant avec des personnes âgées afin de faciliter leur intégration dans la communauté, souhaite déposer une demande de financement. Les membres conviennent d'appuyer la demande de cet organisme.

Le 8 février dernier a eu lieu le déjeuner d'information d'ExcelCieArt sur l'optimisation du processus d'approvisionnement dans les entreprises. Cinq entreprises étaient présentes à cette activité.

Recommandations du CIC / Entérinement

Le rucher Boltonnois

Considérant que le projet répond à tous les critères du Fonds de développement et de consolidation des entreprises d'économie sociale (FDCEÉS), qu'il a une forte vocation communautaire et que les membres du comité d'investissement commun en recommandent le financement;

109-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
ET RÉSOLU**

D'octroyer une aide financière de 20 000 \$ à l'entreprise Le rucher Boltonnois, dans le cadre du Fonds de développement et de consolidation des entreprises d'économie sociale (FDCEÉS).

ADOPTÉ

Coopérative de solidarité du centre de santé de la Vallée Massawippi

Considérant que le projet répond à tous les critères du Fonds de développement et de consolidation des entreprises d'économie sociale (FDCEÉS), qu'il est de nature innovante et que les membres du comité d'investissement commun en recommandent le financement;

110-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

D'octroyer une aide financière de 20 000 \$ à la *Coopérative de solidarité du centre de santé de la Vallée Massawippi* dans le cadre du Fonds de développement et de consolidation des entreprises d'économie sociale (FDCEÉS).

ADOPTÉ

Opti Rythmix

Considérant que l'entreprise a développé une technologie de pointe, qu'elle a su tisser des partenariats d'affaire et que le produit proposé possède un fort potentiel de commercialisation;

Considérant que le comité FTIC de Magog Technopole et que le comité d'investissement commun en recommande le financement;

111-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
ET RÉSOLU**

D'octroyer une aide financière non remboursable de 10 000 \$ à l'entreprise Opti Rythmix, dans le cadre du Fonds des Technologies de l'Information et des Communications (FTIC).

ADOPTÉ

Services Québec / Entente Soutien au travail autonome (STA) 2018-2019

Considérant que la MRC de Memphrémagog agit à titre d'organisme coordonnateur de la mesure de Soutien au travail autonome depuis le 1^{er} avril 2016;

Considérant que l'entente entre la MRC de Memphrémagog et le Centre local d'emploi de Magog viendra à échéance le 31 mars 2018;



Considérant que la mesure connaît un vif succès et que les objectifs de la dernière entente ont été atteints, voire dépassés;

112-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
ET RÉSOLU**

De renouveler l'engagement de la MRC à titre d'organisme coordonnateur de la mesure de Soutien au travail autonome pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019;

D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer une entente de services respectant les paramètres de la mesure avec le Centre local d'emploi de Magog.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

Mme Roy rappelle que l'appel de projets lancé dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles municipales s'est terminé le 21 février dernier. Les membres du comité culturel se réuniront le 12 mars prochain pour étudier les dossiers. Des recommandations seront présentées lors de la séance du conseil du mois de mars.

**DOSSIERS FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
(RURALITÉ)**

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier rappelle qu'un ultime appel à tous a été lancé lors de la dernière séance du conseil pour solliciter les municipalités qui souhaiteraient profiter de l'enveloppe résiduelle destinée à l'installation de bornes de recharge électrique. Personne n'ayant manifesté d'intérêt à ce jour, les membres conviennent de retourner les sommes non engagées dans l'enveloppe du FDT prévue pour le prochain appel de projets. Le montant total disponible sera donc de 300 000 \$.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier mentionne que le service Tarif 12-17 fonctionne bien depuis son lancement. Des efforts majeurs de communication seront déployés au cours des prochaines semaines pour informer les finissants du secondaire du service offert vers le Cégep et l'Université de Sherbrooke.

Politique d'utilisation des services de transport en commun adapté et collectif

Considérant que la MRC a adopté, le 1^{er} février 2017, une politique d'utilisation des services de transport en commun adapté et collectif;

Considérant que cette politique fixe les règles de fonctionnement à suivre afin de faciliter la gestion des services et l'équité entre les utilisateurs;

Considérant qu'après un an de gestion des services, il y a lieu de détailler certaines règles de fonctionnement pour en faciliter la compréhension et l'application;

113-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
ET RÉSOLU**

D'adopter la Politique d'utilisation des services de transport collectif et adapté modifiée.

ADOPTÉ



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier résume les démarches régionales entamées en décembre dernier en matière de développement social. Une concertation des acteurs du milieu est en cours pour identifier les priorités d'action du Fonds québécois d'initiatives sociales. La Table des MRC de l'Estrie a demandé à ce que les MRC soient les porteurs de projets pour l'utilisation locale des sommes prévues à cette enveloppe.

AFFAIRES NOUVELLES

CONNECTIVITÉ / INTERNET HAUT DÉBIT

Mme Maillé et M. Hogue résument la rencontre du comité ad hoc, tenue le 28 février dernier. M. Marc Girard de Civimetrix a fait une mise à niveau concernant la connectivité internet et expliqué le produit proposé par son entreprise. La municipalité d'Austin sera la vitrine technologique puisqu'un projet pilote de grande envergure y sera réalisé au cours des prochains mois. Toutefois, plusieurs détails restent à clarifier, dont notamment le cadre juridique et financier des ententes de services liant la municipalité et les différents fournisseurs impliqués. Il est souhaitable que la MRC participe à la suite de la démarche, ce qui lui permettra d'acquérir une expérience qui pourra être profitable à l'ensemble des municipalités. Une étude de faisabilité serait nécessaire pour évaluer la possibilité d'étendre le projet à toute la MRC. Les membres conviennent de tenir un atelier de travail le 21 mars prochain afin de transmettre les informations à tous les membres du conseil.

SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Une séance spéciale du c.a. aura lieu le 21 mars prochain, à 16 h 30.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance régulière est prévue pour le mercredi 4 avril à 8 h 30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller *Vincent Gérin* propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier

Préfet

